

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2,00 jours - 14:00 heures

Tarif

500.00 € HT soit 600.00 € TTC par participant

Public

Personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension ou dans un environnement consigné ou dans la zone de voisinage simple et/ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans.

Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

Modalité et moyens pédagogiques

Formation en présentiel.

Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement, co-signées par le stagiaire et l'intervenant.

Formation théorique individualisée, utilisant un **outil multimédia**, avec système d'entrée/sortie permanente.

Le formateur accueille le participant, le connecte à l'outil multimédia, lance la session avec une phase d'introduction pour apprivoiser l'outil multimédia et répondre aux questions du stagiaire pendant toute la durée de la formation.

Formation pratique en groupe réduit sur maquette pédagogique avec réussite à l'examen théorique.

Etudes de cas, mises en situations individuelles et collectives.

Salle de formation équipée.

Profil de l'intervenant

Techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (casque isolant avec écran facial, gants isolants de classe 0 minimum, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 = 3 ans

Objectif professionnel

Obtenir l'habilitation électrique Basse Tension

Indices B1/B1V-B2/B2V Essais-BR-BC (personnel électricien)

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Exploiter et maintenir en sécurité une installation électrique basse tension

Contenu

Tronc commun

Présentation et évolution de la réglementation en électricité

Les effets du courant électrique sur le corps humain

Les noms et les différents domaines de tension

Les zones d'environnement et leurs limites

Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation

Analyse des risques et mise en oeuvre des principes généraux de prévention

Surveillance des opérations

Mise en sécurité d'un circuit : Prescription de sécurités associées aux zones de travail

Équipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser

Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser

Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Spécificités B1-B1V/B2-B2V/B2V Essai/BR/BC

Matériels électriques : fonction, caractéristiques, identification

Équipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation

Documents applicables lors de travaux

Caractérisation des travaux et limites

Mesures de prévention lors de travaux

Étapes et documents applicables lors d'une consignation

Instructions de sécurité pour essais (B2V Essais)

Rôle, instruction, échange d'informations entre le chargé d'intervention générale et le chargé d'exploitation électrique, entre le chargé de consignation et le chargé d'exploitation électrique

Documents applicables lors d'une intervention

Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale

Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP)

Évaluation théorique et pratique

Critères et modalités d'évaluation

Vérification des acquis par le formateur à partir des éléments issus de l'outil Multimédia et d'un QCM.

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis individuel nominatif d'habilitation.

Proposition pour titre d'habilitation électrique : Avis du formateur donné sur le niveau requis par le stagiaire permettant au chef d'entreprise de délivrer le titre d'habilitation électrique correspondant.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.